Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-15-1-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE**
**ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO**
**COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2021/15.1

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO

Séance du 22 MARS 2021
Convocation en date du 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 27

**Présents :** ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; BARBONI Toussaint ; ELEGANTINI Muriele ; ANGELI Filippu Antone ; MICAELLI Marie-Luce ; PIERI Pierre-Louis ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; PIREDDA Albert ; POLINI André.

**Procurations :** GUIDICELLI Sébastien à PAOLI Christian ;
SUSINI Vincent à BARBONI Toussaint ;
PAOLI Franck à ROCCHI André ;
GAMBOTTI Marie-Pierre à OTTOMANI Jean-François ;
MURGIA Sandrine à ANDREANI Agnulina ;
FABRE-ACHILLI Nadine à POLINI André ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole.

**Secrétaire :** Madame FRANCISCI Lisa

**Domaine :** Finances locales

**Sous-Domaine :** Subventions

**Objet :** Demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale
Acquisition de modulaires complémentaires pour la rentrée scolaire 2021-2022.

**Intervenant (s) :** Monsieur André ROCCHI

**Vote pour :** 27
**Vote contre :** 0
**Abstention :** 0

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20210322-DEL220321-15-1-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

**Affichage en date du :** 25 Mars 2021

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que la commune de Prunelli di Fium'Orbu souhaite acquérir et installer un ensemble de modulaires complémentaires, d'une superficie d'environ 120 m², afin d'y installer une micro-crèche.

En effet, la commune souhaite créer une micro-crèche pour une ouverture à compter de Septembre 2021, à proximité de l'école maternelle Capanella. Il s'agit d'un enjeu de société primordial et de ce fait, la commune permettrait aux familles de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, et ainsi contribuer au développement harmonieux et à l'épanouissement des jeunes enfants.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Le Maire propose de solliciter une aide financière de de la Collectivité de Corse (CdC) dans le cadre de la **Dotation Quinquennale**.

Il est demandé au Conseil :

↳ De solliciter auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation Quinquennale, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de l'acquisition de modulaires complémentaires pour la rentrée scolaire 2021-2022 dont le coût est estimé à 129 600.00 € Hors Taxes.

↳ D'approuver le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➢ **DEPENSES** :

- Ensemble Modulaires Aménagés de 120 m2 pour réception d'enfants
Installation et la mise en place
Hors raccordement électricité et eau
Transport..... 129 600,00 €

**TOTAL GENERAL HT :** **129 600.00 €**

➢ **RECETTES** :

| | |
|---|---|
| Subvention de l'ETAT au titre de la DETR : | 77 760.00 € |
| Subvention de la CdC au titre de la Dotation Quinquennale : | 25 920.00 € |
| Emprunt de la Commune de Prunelli di Fium'Orbu : | 25 920.00 € |
| **TOTAL : .....** | **129 600.00 €** |

↳ De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
Pour le Maire empêché
Le 1er Adjoint
PAOLI Christian

PRUNELLI DI FIUM'ORBU
HAUTE-CORSE